



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Discours

Discours

Paris, le vendredi 18 octobre 2013

**Intervention de Madame Sylvia PINEL, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme
lors du Congrès de l'association nationale des élus de la montagne**

–17 et 18 octobre 2013 –

J'ai eu le plaisir de participer l'année dernière en Corse à votre congrès mais je ne peux malheureusement être de nouveau avec vous aujourd'hui.

Je tenais cependant à vous apporter tout mon soutien en ouvrant cette journée de débats qui s'annonce riche et créative et vous remercier pour le travail que l'association a accompli depuis bientôt 30 ans en faveur de l'attractivité des territoires de montagne.

Je pense en particulier au tourisme car le caractère singulier de votre territoire a permis de construire une offre touristique unique.

Je ne peux que me féliciter que pour la deuxième année consécutive la France soit la première destination mondiale pour le ski. C'est la preuve de la qualité de nos stations et de nos équipements, et de notre rayonnement à l'international. Et je souhaite que toute la montagne, et notamment la moyenne montagne puisse bénéficier de ce même dynamisme.

Le tourisme peut en effet représenter jusqu'à 80% du PIB de certains départements. 160 000 salariés en dépendent, soit près de 6% de l'emploi salarié de ces zones géographiques.

Mais des réalités diverses se cachent derrière les chiffres : toutes les destinations ne tirent pas également avantage de leur positionnement.

Si elles partagent certaines préoccupations comme le développement d'une offre touristique estivale, la réhabilitation des hébergements, ou la nécessité de s'adapter aux nouvelles attentes des clientèles, ces questions n'appellent pas nécessairement de réponse unique.

J'ai organisé en juillet une réunion avec l'ensemble des acteurs de la montagne sur le développement de l'offre touristique en été et sur la réhabilitation des hébergements. Je veux avancer sur ces sujets car ils sont essentiels pour vos territoires.

Je suis par ailleurs particulièrement attachée à ce que l'accessibilité de la montagne à toutes les populations soit renforcée et préservée, en particulier pour les jeunes.

Dans le cadre de la mission accès aux vacances pour tous qui est en train de se terminer, certaines expérimentations menées leur ont permis découvrir la montagne pendant l'hiver et pendant l'été. J'en attends un bilan, et des enseignements qui permettront de démultiplier ces expériences.



Au-delà de ces chantiers spécifiques au tourisme, les thèmes de travail sur lesquels vous allez échanger lors de ce congrès, en particulier le très haut débit et la transition énergétique intéressent les professionnels du tourisme, mais aussi ceux de l'artisanat et du commerce qui sont nombreux dans les territoires de montagne.

Dans quelques mois je présenterai devant le parlement un projet de loi pour l'artisanat, le commerce et les très petites entreprises.

Ce projet de loi a vocation à traduire dans la loi les mesures que j'ai annoncées lors du pacte pour l'artisanat et du plan pour le commerce et les commerçants.

A titre d'exemple, il s'agit tout à la fois de créer un statut pour les artisans, afin de garantir la reconnaissance de la qualité de leur travail, de protéger le commerce de proximité en facilitant le droit de préemption pour les plus petites communes, et de préserver la diversité des commerces en centre ville grâce à des mesures sur les baux commerciaux.

Les territoires de montagne ont tout à gagner de ces mesures.

L'accès au très haut débit est également un enjeu crucial pour le développement des TPE et des PME, je sais que vous allez y travailler et il s'agit là aussi d'une thématique importante pour le gouvernement.

Quant à la transition écologique, elle est une donnée indispensable à prendre en compte au moment où une réflexion s'organise sur la réhabilitation des équipements touristiques.

Comment y intégrer les énergies renouvelables, adaptées aux ressources de la montagne, c'est là une question à laquelle nous devons répondre.

Les mesures annoncées par le Président de la République en faveur de la rénovation thermique, en particulier la baisse de la TVA pour ces travaux, y contribueront directement. Ces mesures sont également nécessaires pour développer les entreprises de l'artisanat, et ainsi créer des emplois.

Au cours des prochains mois, je souhaite que nous puissions continuer à travailler ensemble pour inscrire pleinement vos territoires dans la politique de redressement de notre économie.

Je sais pouvoir compter sur les nombreux élus membres de votre association.

Permettez-moi donc de saluer encore vos efforts et votre implication pour faire vivre la montagne.

Je vous souhaite des échanges fructueux et une bonne journée.